CSE réseau 3

FO france•tv

Pour un dialogue social de qualité

Liminaire FO • 16 avril 2025

L'entreprise France Télévisions et ses salariés sortent d'une période politique compliquée. Nous nous souvenons évidemment de cette 3e tentative pour engager une réforme impopulaire redoutée par une grande majorité du personnel. Nous nous souvenons aussi des éléments fournis quelques jours auparavant par la DGMIC à l'attention des parlementaires : dans ces éléments figurait clairement l'objectif consistant à rassembler dans une même structure les 2 entités ICI (télévision et radio).
Dans un tel contexte, même si à ce jour, le projet de réforme est renvoyé à une date ultérieure (que personne ne connaît), il est plus que naturel de vouloir éclaircir les choses sur le sujet ICI.
Voici quelques semaines, la direction proposait aux organisations syndicales la signature d'un accord pour la mise en place d'une commission consacrée à ce dossier. Et à ce moment-là, il semblait acté que ces travaux n'allaient pas se substituer à la consultation du CSE.
Il y a donc une cohérence à ce que cette dernière puisse débuter.

Autre sujet tout aussi préoccupant : les conséquences des baisses de dotations budgétaires, se traduisant par des baisses d'ETP dans l'entreprise, et notamment dans le Réseau régional.
Cette compression des effectifs nécessite d'être précis sur les conséquences à envisager sur l'activité et sur les conditions de travail. C'est non seulement une obligation (qui plus est alors que nous sommes désormais dépourvus d'un accord GEPP en cours de validité), mais c'est également, et avant même ce caractère obligatoire, un véritable besoin pour un personnel qui, selon les dires de notre présidente elle-même, « est en plan social depuis de nombreuses années », et que « nous sommes désormais à l'os ».

À quoi servent les représentants du personnel si, quand des objectifs sont exprimés (tels que ceux sur ICI) ou quand de nouvelles contraintes vont entraîner des conséquences inévitables, si, à de tels moments, les instances ne sont pas consultées ? Nous préférerions évidemment qu'il n'y ait pas cette nécessité de mettre un coup de projecteur sur notre situation : mais celle-ci est malheureusement une réalité, et il ne devrait donc pas y avoir besoin de se battre pour ouvrir ces infos consultations.